AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

OLP 17-10-66 566752

PUBLICATION PÉRIODIQUE : 24 numéros par an

ÉDITION DE LA STATION DE L'ILE DE FRANCE **ABONNEMENT ANNUEL**

(SEINE, SEINE-&-OISE, SEINE-&-MARNE, EURE-&-LOIR, EURE, OISE)

Régisseur de recettes de la Protection des Végétaux, 47 Av. Paul-Doumer, MONTREUIL-s-BOIS (Seine) - AVR 76-71

C. C. P. PARIS 9063-96

11 OCTOBRE 1966 BULLETIN n° 73

TRAITEMENT DES SEMENCES DE CEREALES

Ce traitement a, pour principal objet, de protéger la jeune plantule contre quelques maladies dont les germes sont véhiculés en surface des semences ou conservés dans le sol sur les déchets contaminés d'une céréale précédente : Septoriose, Fusariose, Carie du Blé, Charbon couvert de l'Orge, Charbon nu de l'Avoine.

Il est par contre sans efficacité contre les maladies dont les germes se conservent à l'intérieur même de la semence : charbon du blé, charbon nu de l'orge.

Sont recommandés pour ce traitement :

- Carié du blé : Sels de cuivre, Oxyquinoléate de cuivre, Organomercuriques, Formol, Hexachlorobenzène, Quintozène, Cuprobame, Carbatène, Manèbe, Mancozèbe.

- Charbon nu de l'avoine et Charbon couvert de l'orge : Formol, Organomercuriques.

- Helminthosporiose de l'orge : Organomercuriques.

- Fusarioses et Septorioses : Sels de cuivre, Oxyquinoléate de cuivre, Organomercuriques, Dérivés quinoniques, Captane, Thirame, Manèbe, Mancozèbe.

Ce traitement peut être appliqué par poudrage, poudrage humide, aspersion ou immersion. Dans le cas des Charbons et de l'Helminthosporiose, il est préférable d'intervenir par voie humide, afin d'atteindre les germes protégés sous l'enveloppe des grains.

Le choix du produit est fonction de la maladie à combattre. Noter cependant que la plupart des produits ci-dessus sont polyvalents. Certains qui risquent d'altérer la qualité germinative des semences ne sont appliqués que dans la période qui précède immédiatement le semis. Le traitement par voie humide n'intervient qu'à la veille du semis.

Le commerce livre des préparations mixtes qui comportent outre l'un des fongicides ci-dessus, un insecticide, Lindane, plus rarement Heptachlore et souvent un corvifuge, en général l'Anthraquinone.

Le traitement des semences est le plus souvent réalisé dans l'établissement qui fournit la semence. La dose moyenne d'emploi pour les produits appliqués en poudrage est de 200 g. par quintal pour le blé, 300 g. par quintal pour l'orge et l'avoine. Pour un traitement à la ferme, l'agriculteur doit utiliser un dispositif (type baratte) qui permet un brassage lent et régulier du mélange semence produit.

MOUCHE GRISE DES CEREALES.

Des essais poursuivis depuis quelques années ont démontré qu'il était possible de combattre efficacement la Mouche grise des céréales par le traitement des semences.

Le Diéthion à raison de 150 g. par quintal de blé a été reconnu efficace. Dans le commerce on fournit actuellement une préparation à base de ce produit qui dose 30 % de m.a., à utiliser à la dose de 500 g. par quintal. La nature de cette préparation

P 143

permet une bonne adhésivité à la graine. Le Lindane à la dose maximum autorisée pour le traitement des semences, est également efficace.

TRAITEMENT D'AUTOMNE DES ARBRES FRUITIERS.

Ces traitements ont pour objet de prévenir la contamination des arbres fruitiers, à pépins et à noyaux, par quelques maladies dangereuses, dont le Chancre européen du Pommier, la Bactériose à Pseudomonas syringæ du Poirier et du Cerisier.

Bien que les attaques de Chancre européen aient diminué d'intensité dans la région parisienne ces dernières années, il reste cependant encore de nombreux Chancres dans les vergers de pommiers qui font craindre une recrudescence de la maladie à la faveur d'un temps pluvieux au moment de la chute des feuilles. Le Nectria est en effet un parasite de blessure et c'est surtout par les cicatrices résultant de la chute des feuilles et encore fraîches, que se produit l'infection.

C'est par la même voie que se produit généralement l'attaque du Chancre bactérien du cerisier et la contamination des bourgeons par la Bactériose du poirier. Celle-ci a été rendue responsable au printemps dernier du dessèchement des bourgeons à fruits, de la coulure des fleurs et de la tacheture noire des feuilles dans de nombreux vergers de la région.

Des pulvérisations cupriques, 250 à 500 g. de cuivre métal par hl. de bouillie, effectuées au cours de la chute des feuilles, aussitôt après la récolte des variétés les plus tardives, sont efficaces contre ces maladies.

NOTE : Didymella du Framboisier : L'application après éclaircissage de produits cupriques à raison de 250 - 300 g. de cuivre métal par hl. permet de lutter efficacement contre le dessèchement des rameaux de framboisier.

ABONNEMENTS : Le renouvellement s'effectuera en NOVEMBRE 1966. Prière d'ATTENDRE la note de renouvellement.

Le tarif des abonnements est modifié : Abonnement simple .... 25 Frs.

L'Ingénieur et l'Agent Technique chargés des Avertissements Agricoles,
H. SIMON et R. MERLING.

L'Inspecteur de la Protection des Végétaux,
G. BERGER.

Dernière note : Bulletin 72 du 7 septembre 1966.

Imprimerie de la Station de l'Ile-de-France - Directeur : L. Bouyx.
47, Avenue Paul Doumer - 93 - Montreuil-s/s-Bois.